

169 – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE À LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS PROFESSIONNELS CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATIONS

Monsieur le Maire indique au conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu le protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations et ses implications sur les différents cadres d'emplois de la Fonction publique Territoriale, et plus particulièrement sur les agents appartenant à la catégorie C,

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} janvier 2017 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations,

Monsieur le Maire demande au conseil municipal :

- D'adopter le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 1^{er} janvier 2017

Cadres d'emplois et grades : ancienne dénomination jusqu'au 31/12/2016	Cadres d'emplois et grades : nouvelle dénomination au 01/01/2017	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
COMMUNE		
Emplois fonctionnels		
Directeur Général des services	Directeur Général des services	1 poste à 35 h
Directeur des services techniques	Directeur des services techniques	1 poste à 35 h
Cadre d'emplois des attachés		
Attaché	Attaché	5 postes à 35 h
Cadre d'emplois des rédacteurs		
Rédacteur	4	4 postes à 35 h
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	3	3 postes à 35 h
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	2	2 postes à 35 h

Cadres d'emplois et grades : ancienne dénomination jusqu'au 31/12/2016	Cadres d'emplois et grades : nouvelle dénomination au 01/01/2017	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
COMMUNE		
Cadre d'emplois des adjoints administratifs		
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif	18 postes à 35 h 4 postes à 28 h 1 poste à 17 h 30 1 poste à 20 h 1 poste à 32 h
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	22 postes à 35 h 1 poste à 28 h
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 h
Cadre d'emplois des ingénieurs		
Ingénieur principal	Ingénieur principal	2 postes à 35 h
Cadre d'emplois des techniciens		
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 h
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h
Cadre d'emplois des adjoints techniques		
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique	59 postes à 35 h 4 postes à 28 h
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe et Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	32 postes à 35 h
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	3 postes à 35 h
Cadre d'emplois des agents de maîtrise		
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	5 postes à 35 h
Agent de maîtrise principal	Agent de maîtrise principal	5 postes à 35 heures
Cadre d'emplois des ATSEM		
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 heures
ATSEM de 1 ^{ère} classe et ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	13 postes à 35 h

Cadres d'emplois et grades : ancienne dénomination jusqu'au 31/12/2016	Cadres d'emplois et grades : nouvelle dénomination au 01/01/2017	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
COMMUNE		
	Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	
Adjoint du patrimoine 2 ^{ème} classe	Adjoint du patrimoine	1 poste à 35 h
Cadre d'emplois des animateurs		
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 h
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h
Animateur	Animateur	1 poste à 35 h
Cadre d'emplois des adjoints d'animation		
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	3 postes à 35 h
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	9 postes à 35 h
Cadre d'emplois des chefs de service de police municipale		
Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h
Brigadier-Chef Principal	Brigadier-Chef principal	3 postes à 35 h
Gardien et Brigadier	Gardien Brigadier	4 postes à 35 h
SERVICE DE L'EAU		
Cadre d'emplois des rédacteurs		
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1 poste à 35 h
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	1 poste à 35 h
Cadre d'emplois des adjoints techniques		
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique	1 poste à 35 h
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe et Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3 postes à 35 h
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2 postes à 35 h
Cadre d'emplois des agents de maîtrise		
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	1 poste à 35 h

Cadres d'emplois et grades : ancienne dénomination jusqu'au 31/12/2016	Cadres d'emplois et grades : nouvelle dénomination au 01/01/2017	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT		
Cadre d'emplois des rédacteurs		
Rédacteur	1	1 poste à 35 h
Cadre d'emplois des adjoints techniques		
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 h

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Monsieur le Maire entendu